

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-21-1087 du 06/12/2021**

Arrêté du 26 novembre 2021

ARRETE RAPPORTANT NOMINATION A TITRE PERSONNEL D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE  
DES FINANCES PUBLIQUES, DE CLASSE NORMALE A LA HORS CLASSE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté rapporte nomination à titre personnel d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, de classe normale à la hors classe.

Date d'application : 01/12/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORANT NOMINATION À TITRE PERSONNEL D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, DE CLASSE NORMALE À LA HORS CLASSE.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT NOMINATION À TITRE PERSONNEL D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,  
DE CLASSE NORMALE À LA HORS CLASSE**



**ARRÊTÉ**

rapportant nomination à titre personnel d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, de classe normale à la hors classe

**LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État et à certaine modalité de cessation définitive de fonctions ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 18 juin 2021 portant nomination à titre personnel d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, de classe normale, à la hors classe ;
- Vu la demande de l'intéressée.

**ARRÊTE :**

**Article premier :** Sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 18 juin 2021 en tant qu'elles concernent la nomination à titre personnel de Mme Colette VIGNAL inspectrice divisionnaire des Finances publiques, de classe normale, à la hors classe :

Ancienne situation			Nouvelle situation	
Agent Matricule	Affectation	Grade-Échelon Prise de rang	Grade-Échelon reclassement Prise de rang	Date d'effet
Mme Colette VIGNAL MAT : 851228	DDFIP du Val-de-Marne Emploi administratif	IDCN4 01/11/2016	IDIV FIP HORS CL 2 <sup>ème</sup> échelon à titre personnel - Date de prise de rang : 01/06/2019 IDIV FIP HORS CL 3 <sup>ème</sup> échelon à titre personnel - Date de prise de rang : 01/12/2021	01/12/2021

**Article 2 :** Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 26 NOVEMBRE 2021  
POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES,  
ADJOINTE À LA CHEF DU BUREAU RH-1B,

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez :

- soit former un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication au BOFIP de la décision ;
- soit former un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente, dans les conditions fixées aux articles R 421-1 à R 421-7 du code de justice administratif, dans un délai de 2 mois, à compter de la publication au BOFIP de la décision.

En cas de recours contentieux, la juridiction compétente peut être saisie par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

BOFiP		
Direction générale des Finances publiques		
Directeur de publication : Jérôme Fournel		ISSN 2268-0756